Education : une dizaine de cas de radicalisation chez les enseignants, beaucoup plus chez les élèves

10/10/2019 à 19h10

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a annoncé une dizaine de cas de radicalisation signalée parmi les personnels enseignants. Un professeur d'histoire-géographie de Seine-Saint-Denis témoigne.

"*Le corps enseignant n'est pas à l'abri*", témoigne un professeur de collège d'histoire-géographie travaillant en Seine-Saint-Denis. "*Il m'est arrivé de le voir, et j'en étais étonné !*" Il a déjà vu un collègue refuser de serrer la main des femmes. "*En tant qu'enseignant, je n'ai pas à intervenir auprès du collègue pour lui dire ce qu'il doit penser, ce qu'il doit faire*", souligne le professeur. ***"Mais je peux en informer ma hiérarchie en expliquant qu'il faut bien veiller à ce que notre collègue s'inscrive, sur l'enseignement notamment, dans ce que veut transmettre la République."*** […]

Le signalement pour radicalisation des élèves est plus conséquent : le chiffre s'élève à un millier de cas, gérés directement par les rectorats et par des référents "radicalisation". La région la plus surveillée est l'Île-de-France. À Paris, une cellule de prévention se réunit chaque mois, pilotée par la préfecture. Cette cellule traite 200 à 300 cas. Les signalements peuvent intervenir dès le collège, entraînant un suivi de la famille entière. La détection de la radicalisation se base sur des signaux faibles : changement d'alimentation, vestimentaire, renfermement, refus de dessiner, de jouer des instruments de musique ou de s'asseoir

à côté d’une petite fille par exemple.